

j'employeray tres volontiers tout ce qui sera dans mon pouvoir pour faire en sorte ... que vous puissiez obtenir la satisfaction que vous desirez. je crois cependant que vous serez bien aise d'apprendre les heureux succez des Armes du Roy [L u d w i g s XIV.], la Relation cy jointe de ce qui s'est passé tant au siege de Bouchain qu'ensuite, vous fera connoitre qu'ils sont fort glorieux pour sa Majesté aux Pays bas [=Holland] Jls le sont aussy beaucoup du costé de l'Allemagne puisque les Imperiaux [gemeint die Truppen des Kaisers L e o p o l d I.] n'avoient pas encore pris le 18 de ce mois le fort qui est en deca du Rhin vis a vis de Philisbourg [=Philippsburg] quoy qu'ils eussent commencé a l'attaquer dez la nuit du 10 au 11. On peut juger de cet echantillon ce qu'ils feront au cas qu'ils entreprennent le siege² de la place laquelle est bien pourvue de toutes sortes de munitions outre que l'Armée qui s'assemble en Alsace sera asseurement fort belle et composée de troupes qui ne laisseront pas faire aux ennemis tout ce qu'ils voudront. Comme voicy la veritable saison des nouvelles J'auray soin de vous faire tenir celles qui le meriteront."

"Vohm 23 undt 29 May² 1676 vohn ... Gravel [il fait] des bonnes Promesses."

1) s. EA VI 1, 1002 (Nr. 642)

2) s. AH 57/156

Original, Siegelbild verwischt. Mit Dorsualnotiz von Beat Jakob I. Zurlauben. AH 57, 335-336 - Blatt 336^r leer

164

1676 Juli 19., Baden

A

SCHREIBEN DES [SECRETAIRE-INTERPRETE MICHEL] BARON AN RITTER UND STATTHALTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Je n'ay pas manqué selon qu'il vous a pleu m'escire d'asseurer S.E. [den franz. Ambassadeuren Robert-Vincent de G r a v e l, der damals im Gegensatz zu Zurlauben an der Jahrrechnung vom 5. Juli in Baden teilnahm]¹ de l'affection de M.^r vostre Secretaire d'Etat [Niklaus A n d e r m a t t²] et de celle de M. son Pere [Jakob A n d e r m a t t], S.E. l'a receu fort civilement sur la recommandation que vous luy avez faite ainsy que vous verrez par sa response et par la relation que vous fera ledit ... Secretaire a quoy me remettant Je ne feray cellecy plus longue ..."

1) s. EA VI 1, 1012 (Nr. 650)

2) s. AH 57/166

 Original, mit Siegel - AH 57, 337-339 - Blatt 337^V, 338^V und 339 leer

165

1675 Juni 15., Solothurn

A

 SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN MELCHIOR DE HAROD DE SENEVAS,
 MARQUIS DE] SAINT-ROMAIN, AN [DEN ZUGER STATTHALTER
 BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

EA VI 1, 972 f

"On ne peut pas croire qu'il ne soit point venu d'argent [- wohl Pensionen-
 gelder gemeint -] au Comte [Alfonso II.] C a z a t i, puisque luy et ses gens
 le publient. Mais il pourroit bien estre qu'il n'y a comme on me l'a escrit
 de divers lieux, qu'une demie pension, scavoir ... [20000] escus blan[c]s,
 ou ... [25000] tous au plus. Quoy qu'il en soit les affaires de la Suisse ne
 doivent pas dependre d'une pension demie ou entiere ny se régler par là.
 Quant au Roy [L u d w i g XIV.] je suis prest comme j'ay tousjours esté d'exé-
 cuter nos traitez suivant l'intention de S.M.^{té}, et de faire payer tous les
 ans la pension, comme j'ay fait à tous ceux qui les gardent suivant l'exemple
 et l'usage de leurs pères. Je l'ay fait payer en effet tous les ans et con-
 tinueray de la faire payer quand on continuera de garder de la sorte nostre
 alliance. Mais si les Suisses veulent en croire le Comte Cazale [=Casati],
 et suivant ses sollicitations et instances se départir de la conduite de
 leurs pères et de nos Traitez, je ne sçay pas ce qui se pourra faire Il est
 bien juste de considerer les amis. C'est mon intention de le faire. Je l'ay
 fait, et tous ceux des Cantons [cath.] qui nous donnent tant soit peu de sa-
 tisfaction en sont contens. Je considère fort vostre affection et celle de
 vostre frère [H e i n r i c h II. Zurlauben] et vous me trouverez tousjours
 disposé à vous faire tout le plaisir et service qui sera en mon pouvoir. Je
 vous envoie les nouvelles et quelques imprimez allemands qu'on m'a asseuré
 nous estre favorables. faites le mieux que vous pourrez dans vostre Canton
 [Zug gemeint] pour la france et je feray de mon costé le mieux que je pourray
 pour vous."

 Original - AH 57, 340-341